

P705187



# LA MAIN DANS LA MAIN



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP.: ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°335. Septembre 2016



L • S • T

LUTTES

SOLIDARITES

TRAVAIL



## SOMMAIRE

P.2/3 *ANDENNE – QUAND LES JEUNES OSENT LE THÉÂTRE*  
Ils nous racontent

P.4/5 *NAMUR VISITE À BLEGNY*  
Sur les traces des mineurs

P.6 *FÉDÉRATION – CA SE PASSE DANS LE MOUVEMENT LST*  
Rassemblement, campagne d'interpellation, dialogue...

P. 7 *FÉDÉRATION – MENDICITÉ*  
Cacher la pauvreté

P. 8 *NAMUR – NOS DROITS*  
Nos histoires de pavés

P. 9 *NAMUR – HORS CADRE*  
Nos histoires de pavés

P.10 *FÉDÉRATION – AGENDA ET CA SE PASSE*  
Ici et là on se mobilise

## EDITORIAL

### OSONS LE DIRE

Dans ce numéro du journal, nous découvrons une fois de plus l'importance de nous rassembler et de rester vigilants. C'est dans ce sens que nous préparons la Journée mondiale du refus de la misère, notamment dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur la « transparence » imposée aux plus pauvres.

Un voyage collectif pour visiter une ancienne mine de charbon nous plonge dans des histoires de résistances à la misère faites de travaux rudes, d'exploitation mais aussi de migrations et de solidarités. Cela nous donne force pour continuer à construire ensemble une analyse commune, au départ de nos réalités de vie et de nos espérances, pour un monde qui refuse que tant de personnes subissent une existence de misère.

Des jeunes se mobilisent pour oser le dire avec une pièce de théâtre. Des personnes qui mentent pour survivre dénoncent les discriminations qu'elles subissent dans le cadre de règlements de police dont la première fonction semble bien de vouloir cacher la grande pauvreté et falsifier ainsi les réalités.

Luc Lefèvre

**Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et PARTAGE ce JOURNAL  
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**

**ANDENNE**

**« QUAND DES  
JEUNES  
OSENT LE THÉÂTRE »**

*DEPUIS MARS, LE GROUPE DES JEUNES DE LST ANDENNE  
S'EST LANCÉ DANS L'UNIVERS DE LA CRÉATION  
THÉÂTRALE....  
ILS NOUS RACONTENT LEUR CHOIX ET LEUR PARCOURS  
DANS CETTE AVENTURE...*



**LE COMMENCEMENT**

Depuis presque 5 ans, nous avons débuté, et nous nous rassemblons au sein du groupe des jeunes de LST Andenne.

Nous avons entre 17 et 30 ans, et notre objectif est, ensemble, de nous donner les moyens d'une expression, à nous jeunes, résistants au quotidien à la misère. Et que notre parole puisse être entendue et respectée dans ce que nous vivons.

Depuis le début de nos rassemblements, nous avons déjà vécu, diffusé, réalisé différentes actions, rencontres, publications, <sup>1</sup>

Au fil de nos rencontres, mûrit progressivement le projet de faire entendre notre point de vue vers d'autres. Autrement que par l'écrit. Nous avons déjà réalisées quelques expériences dans ce sens. <sup>2</sup>

Après mûres réflexions et la découverte du théâtre forum avec les jeunes d'ATD Quart Monde ; et puis l'émerveillement comme spectateurs de quelques pièces de théâtres dont deux avec la compagnie buissonnière, nous nous sentions prêts pour relever le défi de la création d'une pièce de théâtre.

Nous avons donc pris contact avec cette compagnie et nous avons rencontré Bruno que nous avons convaincu et qui a accepté d'entamer un tel projet avec nous.

**EVALUATION DE NOS  
PREMIERS PAS DANS  
LA CRÉATION**

Depuis fin mars, nous nous retrouvons tous les jeudis pour créer collectivement, au départ de notre propre histoire, un scénario avec Bruno. Nous jouons, travaillons, investissons... Nous nous amusons et nous nous voyons avancer à chaque rencontre.

Ce projet d'une durée d'un an est également soutenu par l'action Vivre Ensemble. <sup>3</sup>

**LORS DE NOTRE DERNIÈRE RENCONTRE EN JUILLET, NOUS AVONS PU  
PARTAGER CE QUE CES PREMIERS MOIS ONT PERMIS :**

**Julien :** « Ce qui m'a impressionné très fort, c'est quand on s'est dévoilé. Tout le monde a grandi à partir de ce moment-là. Et on voit les évolutions chez chacun. Et ça, c'est bien. Ce que j'ai apprécié aussi, c'est la simplicité de Bruno dans le groupe. Comme si cela faisait des années qu'il était là. »

**Rita :** « On s'écoute et on s'aide. Tout le monde se dévoile et s'améliore. Ce qui est plus dur, c'est quand on joue notre histoire. Cela nous touche. Ce n'est pas facile, mais il faut vraiment continuer dans de sens-là. »

**Audrey :** « Moi, ce que j'ai bien aimé, c'est la participation de tout le groupe. Cela n'a pas été et ce n'est pas facile de s'exprimer mais quasi tout le monde l'a fait. Les petites scènes qu'on jouait à deux ou trois, cela j'aimais bien. »

**Mélissa :** « Ici, j'ai appris à m'exprimer davantage. Avant, je ne parlais pas. La scène où j'ai joué mon arrivée à l'internat : c'était très dur mais je suis contente de l'avoir fait. »

(Suite page 3)

**Xavier :** « Moi, j'aime vraiment bien. Tout. Mais ce qu'il y a surtout, c'est qu'ici, on peut parler et il n'y a personne qui va se foutre de notre gueule. Et quand on ne sait pas, il y a toujours quelqu'un du groupe pour nous aider. On ne se laisse pas dans la merde. »

**Tiffany :** « Cela m'a aidé à m'exprimer. Je ne pensais pas et je ne savais pas que j'aurais pu dire tout cela sur mon histoire. Et pour ça, je suis contente. Et puis ce que j'ai bien aimé aussi, c'est quand un de nous a un blocage, il y a toujours quelqu'un pour l'aider. Cela prouve que le groupe est uni. »

**Charlotte :** « Cela permet de se connaître autrement et de créer des liens parce qu'on vit une histoire en commun. Et puis surtout, il n'y a pas de jugements. Ce que j'aimais moins, c'était quand on passait tout seul sur scène...face au regard des autres. »

**Bruno :** « Ce qui m'a marqué, c'est votre présence à chaque fois, vous étiez toujours là. Nous créons et sommes en train de vivre une histoire commune. Votre capacité à vous aider et ne pas vous jugez m'impressionne. Il y a une vraie écoute. C'est vraiment remarquable. »

## NOS ESPOIRS POUR NOTRE SPECTACLE

*Pour nous, notre idéal serait un spectacle :*

- « Qui soit au plus près de nos histoires. Nous avons envie d'y mettre un peu de l'histoire de chacun. Nous avons envie d'y partager et d'y montrer nos vécus et aussi celui de jeunes qui n'ont pas encore pu rejoindre le groupe. On a beaucoup de choses en nous à exprimer. C'est cela qu'on veut mettre dans notre spectacle.
- Qui fasse changer le regard, réfléchir et qui interpelle : Que les gens se rendent compte de ce qu'on vit, et aussi de ce que c'est LST. Le faire savoir aux gens et qu'ils comprennent que ce n'est pas facile, mais qu'on essaye de s'en sortir. Tout le monde croit que les jeunes ont la vie facile, qu'on claque des doigts et qu'on a notre CPAS par exemple. Mais ce n'est pas vrai. Ils ne savent pas ce que l'on vit. Les gens ne savent pas par quoi on a dû passer. Les gens jugent parfois trop vite, mais il faut d'abord bien regarder ce qu'il a à l'intérieur. On a envie de marquer les gens, qu'ils se rendent compte. Pour tout cela mais aussi pour le travail qu'on fait et qu'on investit. »

Le groupe des jeunes de LST Andenne

<sup>1</sup> Pour les découvrir et avoir plus d'informations sur le groupe des jeunes de LST Andenne asbl : [http://www.mouvement-lst.org/lstj\\_andenne.html](http://www.mouvement-lst.org/lstj_andenne.html)

<sup>2</sup> Prises de parole au sein d'assemblée de militants, lors du 17/10 ou encore lors d'une émission « Question à la Une » sur la RTBF. Plus d'infos : [http://www.mouvement-lst.org/lstj\\_andenne.html](http://www.mouvement-lst.org/lstj_andenne.html)

<sup>3</sup> <http://vivre-ensemble.be/-Action-Vivre-Ensemble->

*Avec la complicité de Bruno :  
quelques petits conseils...*



NAMUR

SUR LES TRACES DES MINEURS

Ce samedi 9 juillet, des militants de la Fédération LST sont allés visiter la mine à Blégny en province de Liège.



Voici quelques impressions

A Blégny, la mine, j'ai vu comment le travail de ceux qui extrayaient le charbon, surtout l'évolution des machines qui a rendu le travail un peu moins pénible.

Avant la 1<sup>ère</sup> guerre, les mineurs pouvaient y descendre à 6 ou 8 ans, ce qui de nos jours paraît irréel. Il y avait même des chevaux qui tiraient les berlines (waggonnets) et ils ne voyaient le jour que lorsqu'ils étaient trop vieux pour le travail, même aveugles.

Il y avait plusieurs écuries dans la mine. Sans oublier, les canaris qui selon leur comportement, indiquaient aux mineurs d'un éminent coup de grisou.

De nos jours, peu de mines se visitent comme celle de Blégny, comme si chaque visiteur était un mineur.

Valérie

Se rendre compte dans une vraie mine, où des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont travaillé, des conditions pénibles, terribles vécues par les mineurs. Ressentir que ce sont ces milliers de vies, et des millions, milliards d'autres sur la terre, qui ont créé la richesse de quelque uns.

Françoise

Un lieu paisible, ensoleillé, plein de lumière en surface. Contraste avec le sous-sol : humide, noir et étroit. Et pourtant, un lieu important pour mieux comprendre les conditions de travail des mineurs, les souffrances que ce travail pouvait occasionner. Encore une sortie très intéressante pour garder en mémoire ces traces du passé. Merci

Pauline

Super journée ! Une journée de détente ça fait du bien... Découvrir un endroit où on n'a jamais été. Découvrir la vie des mineurs. L'occasion de parler avec des gens qu'on connaît mais qu'on ne voit pas souvent. Voir ce film ça m'a donné les larmes aux yeux, voir les conditions de vie des mineurs. Mon père a aussi été mineur dans la région d'Andenne mais je ne sais pas où c'était, ce qu'il faisait, ses conditions de vie. J'aimerais me renseigner.

Véronique

Derrière l'ouvrier il y a le patron. Le patron spéculé, s'enrichit. Le passé nous rattrape, nous nous sommes battus pour avancer, et maintenant ???

Myriam, Anne – Marie

Inconscience de cette course au rendement ou cynisme ? Faut-il toujours attendre la preuve du danger voire une catastrophe pour mettre créativité et générosité au service de la sécurité et du mieux-être de tous et impartial de ceux qui travaillent au fond (de l'échelle) ?

Peut-on réconcilier le point de vue de chacun des acteurs sans mettre en cause, en profondeur, ce qui fait tourner le système économique dominant ?

Descendre dans la mine pour retourner aux racines de l'exploitation et au fondement des solidarités humaines, pour contribuer aux mémoires du courage, pour découvrir le ventre de la terre et le travail laborieux des mineurs exploités.

Pour qui et pourquoi tant de souffrances ?

Luc et Annette



Pourquoi on est descendu dans la mine.

On faisait descendre les hommes et les chevaux dans la mine, les chevaux ne remontaient presque jamais cela me fait penser à une peinture de Van Gogh.

Pour se mettre dans la peau d'un mineur, moi par rapport au musée, j'ai appris et vu pas mal de choses sur la vie et les lois des mineurs.

Je trouve que c'est bien de ne pas avoir détruit le patrimoine il y a plein de mineurs enfants qui ont périés. On parle toujours des génocides par rapport aux juifs mais très peu des hommes morts au travail, qui ont sacrifiés leur vie pour notre confort aussi bien le progrès.

C'est 30 ans de vie commune partie en fumée dans les fermetures des charbonnages.

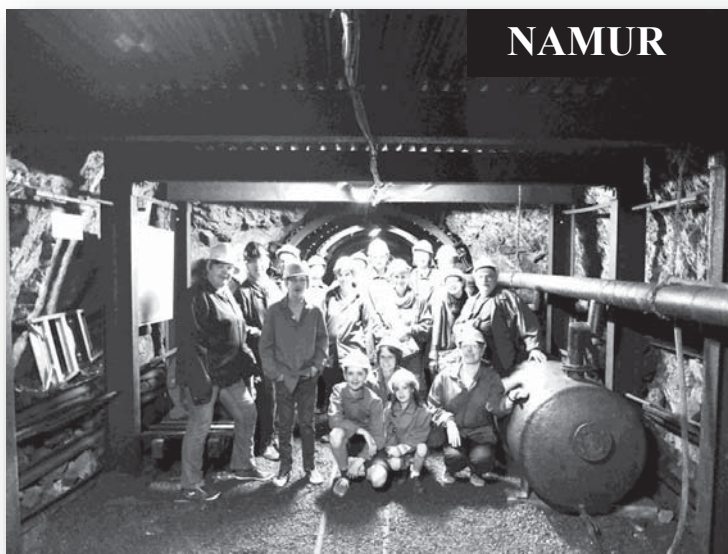
Pour le dépistage des coups de grisou, on envoyait un mineur qui devait mettre le dos face au danger on l'appelait « Le Pénitent ».

Par rapport au musée, il y avait la première salle de soin et son sommier pour pouvoir laver les mineurs avant de les soigner.

On a vu aussi les premières douches.

Avant les mineurs devaient rentrer par temps froid chez eux donc danger car ils avaient eu chaud dans la mine et prenaient froid sur le chemin du retour. Nous avons vu aussi le premier carnet syndicat.

Myriam et Michel



La vie trépidante des mineurs.

Ce n'était pas de tout repos d'être mineur : le travail dans la mine, c'était proche de l'esclavagisme mais pas le choix quand on veut joindre les 2 bouts et nourrir la famille.

Même quand le père de famille travaillait, ce n'était pas suffisant, il fallait que la mère et même les enfants descendent aussi dans la mine.

Et cela juste pour ne pas mourir de faim.

Nous sommes descendus jusqu'à 30 m et puis 60 m de profondeur. C'était impressionnant de se retrouver dans le noir au fond de la terre et d'imaginer tout ce que les mineurs pouvaient ressentir et vivre au quotidien : travailler (et même manger) dans le noir et l'humidité, dans un bruit infernal et la peur du grisou, dans la poussière et le manque d'air, avec pour la plupart des mineurs des maladies incurables comme perspective.

Et malgré cela, notre guide nous disait qu'il n'y avait pas de dépression à l'époque.

Les gens se serraient les coudes et il y avait beaucoup de solidarité dans les équipes de mineurs.

Chapeau aux mineurs ! Ils sont courageux !

Que de misère pour faire la richesse de quelques-uns !

Mes arrières grands-parents sont descendus dans la mine.

J'étais impressionnée de découvrir comment ils vivaient au quotidien leur travail et le reste !

Claire et Aurore



Instructif et agréable journée.

La visite à la mine nous a marqué beaucoup et surtout les conditions où ils travaillaient

Blanche et Jean Yves

On a découvert la mémoire de la réalité de ceux et celles qui ont trimer « comme des esclaves » pour qu'un pays s'enrichisse.

Un inconnu qui se reconnaîtra



**FÉDÉRATION**

**CA SE PASSE DANS LE MOUVEMENT LST**

RASSEMBLEMENT, CAMPAGNE D'INTERPELATION, DIALOGUE...

**L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS**

Le samedi 4 juin, nous étions une quarantaine de militant(e)s des différentes régions du Mouvement à nous rassembler à Andenne.

Nous avons poursuivi nos réflexions sur la symbolique de la transparence, thématique que nous avons choisi de travailler pendant l'année 2016.

Au départ de ce qu'on vit au quotidien et de ce qu'on met en place pour résister à la misère, nous avons chacun et chacune pu parler d'expérience dans lesquelles on s'est senti exister. Ou au contraire, des situations qui nous ont rendu transparents, inexistants.

Ensemble, nous avons essayé de comprendre et d'analyser les différentes expériences évoquées. En quoi on s'est senti existé ou inexistant ? Pourquoi les situations se sont passées d'une manière ou d'une autre ? Quels éléments entrent en jeu : la peur, les services en face de nous, la confiance, l'écoute, le mépris, nos rassemblements, etc... ? Quelles sont les conséquences sur chacun de nous et sur notre entourage ?

Nous voulons poursuivre ces réflexions et construire une analyse et une parole commune pour la Journée mondiale du refus de la misère.

**Rendez-vous à la prochaine assemblée des militant(e)s le 10 septembre à Rochefort**



**UNE CAMPAGNE POUR LUTTER CONTRE CE QUI NOUS REND TRANSPARENT**

Depuis le début de l'été, le Mouvement LST mène une large campagne de sensibilisation et d'interpellation sur un ensemble de législations et de pratiques qui rendent les plus pauvres transparents, inexistants. Cette campagne culminera le 17 octobre prochain, à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

L'objectif est d'attirer l'attention et d'interpeller tant sur les différentes formes de « transparence » imposées aux plus pauvres - par des législations, mesures économiques et pratiques sociales - que sur l'insécurité d'existence accrue par ces situations.

Cette campagne prend forme humaine à travers la diffusion de personnages, réalisés dans un film plastique transparent. Ils symbolisent toutes les personnes qui sont contraintes à vivre dans cette situation de "transparence". De juin à octobre, ils seront visibles dans de nombreuses associations et lieux publics en Wallonie et à Bruxelles ainsi que chez des particuliers.

**Vous voulez participer à cette campagne ? Contactez la Fédération LST [federation@mouvement-lst.org](mailto:federation@mouvement-lst.org)**

**CONCERTATIONS AU SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Pour le prochain rapport bisannuel, qui paraîtra fin 2017, le Service a décidé d'aborder le thème de la citoyenneté dans les domaines de la famille et du logement. Le choix de cette thématique se base sur le constat mis en évidence depuis des années par de nombreuses associations :

**« Quand on vit des situations de grande pauvreté, on n'est même pas considéré comme des citoyens. Cela a de nombreuses conséquences, notamment le nonaccès aux droits fondamentaux »**

Nous étions 8 militant(e)s de LST à nous rendre le 6 juin à une première rencontre organisée par le Service, à laquelle étaient invitées des personnes qui vivent dans la pauvreté et les associations dans lesquelles elles se rassemblent.

Les débats et échanges qui ont eu lieu étaient très intéressants. Chaque participant a pu dire ce que ça veut dire pour lui « être citoyen ». Et quelles sont les conditions nécessaires pour pouvoir exercer sa citoyenneté. Nous avons ensuite travaillé en sous-groupe pour mettre en évidence ce qui nous permet ou pas d'être reconnu comme citoyen au niveau du logement et de la famille. Enfin, nous avons réfléchi ensemble aux services et institutions à inviter lors des concertations.

L'objectif des concertations qui vont se dérouler pendant un an et demi sera en effet d'approfondir l'analyse de cette thématique en dialogue avec différents acteurs.

**Agenda des prochaines concertations à Bruxelles**

15 septembre  
27 octobre  
15 décembre

**Une réunion est prévue à LST Namur, le 1<sup>er</sup> septembre après-midi, pour préparer la rencontre du 15 septembre.**

**Rejoignez-nous !**

## MENDICITÉ ET FESTIVITÉ

*SI L'ÉTÉ EST UNE BELLE OCCASION POUR BEAUCOUP DE CHANGER D'AIR, NOUS SAVONS PAR EXPÉRIENCE QUE POUR LES PAUVRES, C'EST SOUVENT UNE PÉRIODE QUI APPORTE SON LOT DE DIFFICULTÉS.*

Cette année, en plus de tout ce que nous pourrions découvrir avec la fin des vacances, ce sont les règlements qui interdisent de pratiquer la mendicité qui reviennent en force dans différentes communes.

La ville de Namur n'était pas en reste dans une telle initiative, malgré le fait que le règlement de police initial de la ville de Namur concernant l'interdiction de mendier a été cassé par le conseil d'Etat, pour une majorité de ses articles les plus discriminatoires.

Souvenons-nous que, suite à une action en recours devant le Conseil d'Etat portée par Jean-François, un militant qui est régulièrement forcé de mendier pour survivre, soutenu par le mouvement LST et la Ligue des droits humains, le règlement de police de Namur en matière de mendicité est réduit par la suppression de nombreux articles.

Nous avons gagné ce recours pour une bonne partie des points de du règlement initial<sup>1</sup> à l'exception de certaines manifestations répertoriées dans le règlement de police accepté par le Conseil d'Etat. On sait que l'été offre de multiples événements qui donnent l'occasion à la ville de réduire les possibilités de mendier dans l'espace public.

Le Collège de la Ville décide donc au coup par coup de ces périodes d'interdiction en fonction des agendas.



L'événement international des "Européades" organisé à Namur du 20 au 24 juillet avec un rassemblement de groupes folkloriques venant de différents pays était une belle occasion. Il semble qu'il fallait éviter de laisser errer partout dans la ville des mendiants qui constituent autant de preuves vivantes que la misère est une réalité permanente au cœur de la ville.

Le règlement de police est activé durant ces journées pour interdire la mendicité dans divers endroits de la ville. Il faut éviter que des mendiants perturbent les nombreux participants aux Européades, mais aussi le public de Namurois et des touristes.

Si la discrimination par rapport au droit d'occuper l'espace public envers une population particulièrement démunie est une fois de plus évidente, nous voulons également mettre en lumière la terrible contradiction dans l'organisation de cet "événement" qui se prétendait solidaire.

En effet, durant les semaines qui précédaient cette manifestation, le monde associatif recevait des Emails de certains échevins de Namur avec des informations sur l'événement phare des vacances.

Le caractère solidaire qu'il prendrait était mis en évidence, entre autre, à travers une politique très organisée contre le gaspillage alimentaire dans l'organisation de l'événement.

Des frigos seront posés dans l'environnement de "l'Arsenal" pour y déposer les surplus alimentaires des repas organisés dans le cadre de cet événement. Ils sont accessibles à tous, avec une priorité évidente pour les plus démunis.

Les deux décisions de la ville de Namur, d'une part interdire la mendicité dans certains lieux durant ces festivités

et d'autre part distribuer les surplus dans un objectif de « gaspillage nul », illustrent une notion de la dignité humaine et de la solidarité qui nous questionnent.

Une dominante, la lutte contre le gaspillage alimentaire, qui est une bonne chose en soi, mais dont les aspects de solidarité qu'on y associe dans ce cas relèvent surtout de la "bonne conscience".

On évite ainsi un questionnement qui pourrait mener aux sources du problème. On est loin d'une recherche sur les causes fondamentales d'un accès à l'alimentation rendu impossible pour des populations de plus en plus nombreuses ici et ailleurs.

Nous voulons également souligner le courage de ce "mendiant" qui s'est posté avec un écriteau aux endroits habituels d'où il exerce son activité de mendicité et où il était interdit de mendier pendant la durée des Européades. Ce fait est relaté par certaines éditions de la presse quotidienne. On pouvait lire: « *congéés forcés. Afin d'améliorer son image de marque, Namur a décidé d'interdire la mendicité durant l'europeade. Ne donnez rien. C'est illégal. Merci.* »

De nombreux règlements de police interdisent ou répriment la mendicité de manière permanente ou à l'occasion de certains événements. Pour les mois d'été, nous savons qu'Andenne a sorti une interdiction dans le centre-ville, Namur, Charleroi, Liège, etc.. Banneux qui sous l'effigie de Notre Dame des pauvres affiche une interdiction de mendier.

Luc Lefebvre

<sup>1</sup>Voir notre site [http://www.mouvement-lst.org/actualites\\_2015.html](http://www.mouvement-lst.org/actualites_2015.html)  
Le journal « La Main Dans La Main » de Janvier 2015, p.6 [http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2015-01\\_lmdlm.pdf](http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2015-01_lmdlm.pdf), Avril 2015, p. 2-3 [http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2015-04\\_lmdlm.pdf](http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2015-04_lmdlm.pdf), Octobre-Novembre 2015, p.2-3-4 [http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2015-10\\_lmdlm.pdf](http://www.mouvement-lst.org/lmdlm/2015-10_lmdlm.pdf)

**NOS DROITS**

**LE P.I.I.S.**

*UN PIIS OBLIGATOIRE POUR TOUT BÉNÉFICIAIRE DU REVENU D'INTÉGRATION ?  
DE QUOI S'AGIT-IL ?*

Désormais, toute personne bénéficiaire du RIS devra signer un PIIS (projet individualisé d'intégration sociale) avec le CPAS.

Une nouvelle loi devrait entrer en vigueur début septembre 2016.

**LE PROJET INDIVIDUALISÉ OBLIGATOIRE**

Tout nouveau bénéficiaire du revenu d'intégration, quel que soit son âge, devra signer avec le CPAS un projet individualisé d'intégration sociale.

Le Ministre justifie ce choix en soulignant que les bénéficiaires du RIS ont des droits mais aussi des devoirs, qu'il faut les responsabiliser et non les « punir », et que le PIIS est un outil à la disposition des CPAS pour les accompagner vers plus d'autonomie.

Ce discours n'est pas nouveau. La nouvelle loi s'inscrit pleinement dans une évolution entamée il y a de nombreuses années.

La nouvelle loi ne répond pas aux critiques depuis longtemps levées contre ce type de mesure de lutte – de traitement- de la pauvreté. Au contraire, elle renforce des réglementations qui ont depuis longtemps montré leurs limites sur le plan global de la lutte contre la pauvreté, et leurs effets négatifs sur le plan individuel pour les personnes concernées.

La Main dans la Main illustre et analyse tout cela depuis des années.

Cette exception laisse donc une marge de discussion avec le travailleur social, ou de contestation devant le Tribunal si la personne estime devoir faire valoir des motifs de santé ou d'équité pour le dispenser de signer un projet individualisé.

Attention, lors d'une nouvelle demande, le CPAS doit d'abord décider d'accorder le revenu d'intégration. Ensuite, le CPAS a 3 mois à partir de la décision d'octroi du RIS pour faire signer le projet individualisé. En d'autres termes, l'acceptation du projet individualisé (avec toutes les difficultés éventuelles pour se mettre d'accord sur son

contenu) n'est pas un préalable à l'octroi du revenu d'intégration.

**QUI EST CONCERNÉ ?**

La nouvelle loi ne parle pas de « tout nouveau bénéficiaire », mais de « tout demandeur qui n'a pas bénéficié du droit à l'intégration sociale au cours des 3 derniers mois ». En clair, toute personne qui introduit une demande de revenu d'intégration au CPAS, devra signer ce projet individualisé si elle n'a pas bénéficié du droit à l'intégration sociale (sous la forme d'un RIS, ou d'un contrat « article 60 ») dans les 3 mois précédant cette demande.

Une exception à cette obligation est prévue pour les personnes qui ne peuvent « participer » à un projet individualisé d'intégration sociale pour des raisons de santé ou d'équité. C'est le CPAS qui apprécie ces raisons et qui doit prendre une décision expliquant les motifs pour lesquels il décide d'accorder le RIS sans lui ajouter un projet individualisé.

**ET LES SANCTIONS ?**

Comme auparavant, la personne qui refuse de signer un projet individualisé peut être considérée par le CPAS comme n'apportant pas la preuve de sa disposition au travail et se voir refuser ou retirer le revenu d'intégration. De même, la personne qui ne respecte pas son contrat d'intégration peut être mise en demeure par le CPAS de respecter son contrat d'intégration, et à défaut de réaction de sa part, le CPAS peut suspendre le paiement du revenu d'intégration (en principe un mois maximum), voire prendre une décision qui retire le RIS.

Désormais, le CPAS peut assortir la sanction de suspension du RIS d'un sursis total ou partiel, moyennant des conditions fixées par le CPAS. Si ces conditions sont respectées, la sanction ne sera pas appliquée, dans le cas contraire, le CPAS suspendra le paiement du RIS pour un mois.

**LE SERVICE COMMUNAUTAIRE**

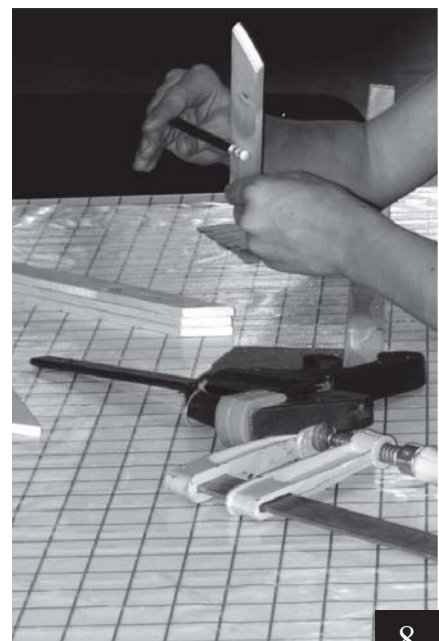
La loi introduit la notion de service communautaire, qui constitue une forme particulière de projet individualisé d'intégration sociale. Ce service communautaire consiste, selon les termes de la loi, à « exercer des activités sur une base volontaire qui constituent une contribution positive tant pour le parcours de développement personnel de l'intéressé que pour la société ».

Comme toujours, il faut voir ce qui se cache derrière chacun de ces mots !

Retenons déjà que le CPAS ne peut pas imposer un service communautaire, car celui-ci n'est mis en place que sur base volontaire. Il faudra évidemment voir comment les CPAS interpréteront le refus d'y souscrire...

À suivre

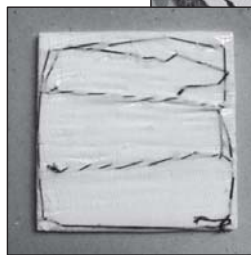
Philippe Versailles



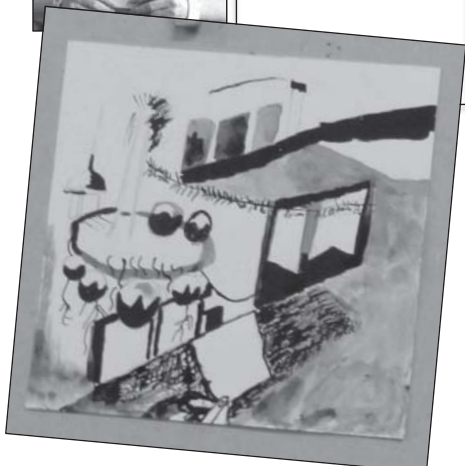
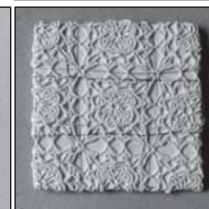
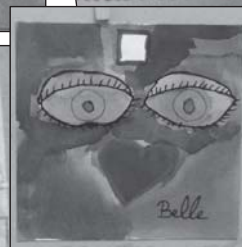


NAMUR

hors  
cadre



Je proposerais, un salaire égale  
pour tous les corps de me'h'ci.  
un logement a des prix canes  
pour que chacun puisse se loger  
avec chaque famille qui ne veut  
pas ensemble, et non plus que les  
familles soient séparées.  
Et pour terminer, j'aimerais  
qu'il n'y ait plus de faim dans  
le monde, qu'il y ait plus de  
solidarité entre chacun d'entre  
vous.



Partir d'un carrelage.

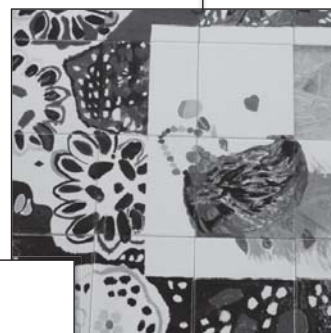
Blanc. Froid. Carré.

Le photographe dans nos vies.

S'envoyer les photos  
et se répondre par dessin, montage,  
vidéo, couture...

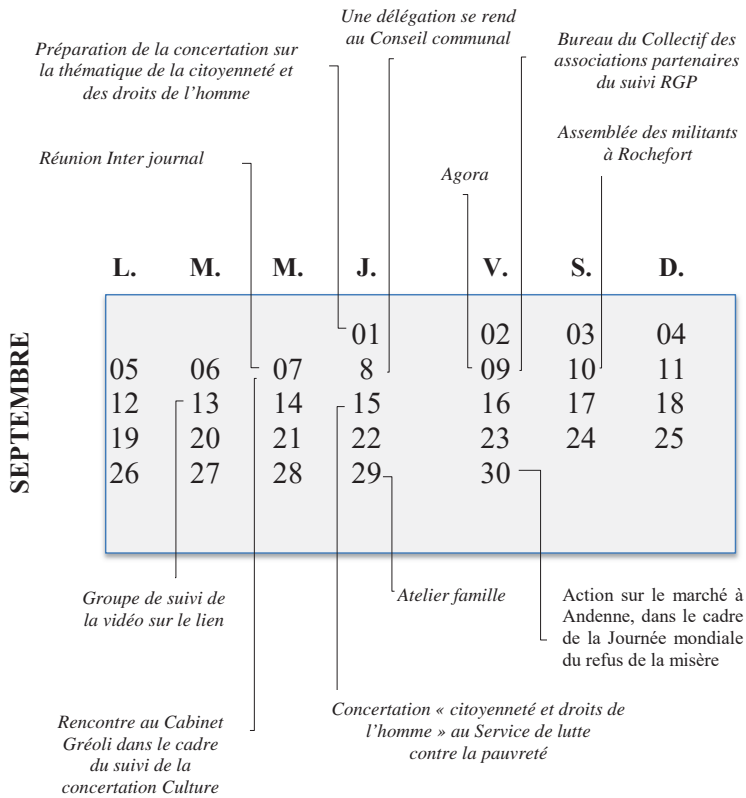
Dire notre monde dur, nos souffrances et notre  
volonté de plus de justice, dire la vie à la rue,  
la santé fragilisée, les rêves pour nos familles,  
dire les petits moments de bonheur...

LST NAMUR les a exposés,  
en collaboration avec les CEC  
Terre Franche et Le courant d'air





CA SE PASSE



ET SURTOUT...

**LES CAVES :** A Namur, les mardis 11 et 25 octobre. A Andenne, les mardis 4 et 25 octobre. A Noisieux, le lundi 24 octobre. A Binche le vendredi 21 octobre  
**LE GROUPE DES JEUNES d'Andenne** se retrouve le vendredi à 18h, tous les quinze jours.

**L'ATELIER :** à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER VITRINE,** les lundis après-midi. **L'ATELIER LE FIL** vous donne rendez-vous les samedis matins 17 et 24 en septembre

**LES PERMANENCES :** le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi après-midi à Fontaine.

**LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ** se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

NAMUR

Il y a tant de chose à dire  
 Dans un monde aussi beau  
 Tant d'émotions à vivre  
 Regarde toujours en haut

Il y a tant de choses à voir  
 Comme dans un jardin secret  
 Tant de vie parfois malheureuse  
 Regarde toujours en haut

Il y a tant de chose à savoir  
 Comme dans un livre grand ouvert

REGARDE

Tant de cœur et de vie brisée  
 Regarde toujours en haut

Il y a tant de fleurs qui naissent  
 Dans un si beau paysage  
 Tant de vie au fond de moi  
 Je regarde toujours en haut

Il y a tant de cœur qui bat  
 Je me jette à corps perdu  
 Dans cette vie aussi courte  
 Il faut toujours regarder en haut

Sylvie

« LA MAIN DANS LA MAIN »  
 LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises

De Ciney-Marche-Jemelle :  
 Chantal

De Namur : Andrée, Cécile, Luc, Philippe et  
 l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :  
 L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22  
 Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne  
 andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :  
 L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726  
 Route de France, 5 - 5377 Baillonville  
 ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:  
 Fabien Lardinois  
 Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand  
 Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57  
 hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :  
 L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12  
 Rue Pépin, 27 - 5000 Namur  
 namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :  
 Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65  
 Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal  
 tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

[www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé  
 à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387  
 de la Fédération

Luttes Solidarités Travail  
 27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 Communication : 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles  
 (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)  
 et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi)

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS  
 CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS  
 REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP  
 DE FIL... BONNE LECTURE !

lmdl@mouvement-lst.org